



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES LIBERTES PUBLIQUES ET  
DES COLLECTIVITES LOCALES  
Bureau des élections  
et de la police administrative

A.P. n° 82-PREF-2015-09-288

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE L'ADMINISTRATION  
AUX COMMISSIONS COMMUNALES  
DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES  
Arrondissement de Montauban  
arrêté modificatif**

**Le préfet de Tarn-et-Garonne,**

VU l'article 1er de la loi du 7 juillet 1874 ;  
VU le décret-loi du 5 novembre 1926 ;  
VU la loi du 30 décembre 1935 ;  
VU le décret n° 63.1130 du 15 novembre 1963 relatif à l'inscription sur les listes électorales ;  
VU l'article 17 du code électoral ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 82-PREF-2015-07-243 du 28 juillet 2015 portant désignation des délégués de l'administration aux commissions communales de révision des listes électorales pour l'arrondissement de Montauban ;  
Considérant les propositions de nominations faites par Madame le maire de Montauban ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne ;

**A R R E T E**

**Article 1er** : L'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 82-PREF-2015-07-243 du 28 juillet 2015 portant désignation des délégués de l'administration aux commissions communales de révision des listes électorales pour l'arrondissement de Montauban est modifié comme suit : sont nommés membres de la commission municipale de révision des listes électorales, en qualité de délégués de l'administration, dans la commune de MONTAUBAN :

Canton 1 :

bureaux de vote	titulaire	suppléantes
BV 20 et 35	Mme Bernadette SOULIE	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 31 et 43	Mme Régine ROSSATO	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 4, 5, 29 et 38	M. Michel JAFFRE	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 15, 36 et 37	M. Michel BARREAU	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 14,16 et 19	M. Jacques CURTET	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ

Canton 2 :

bureaux de vote	titulaire	suppléantes
BV 21 et 41	M. Denis JUGUERA	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 22 et 42	M. Jean-Paul GAZAGNES	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 27 et 30	Mme Annie DEILHES	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 6,7 et 39	Mme Françoise TAINE	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 8,9 et 28	Mme Marie-Louise ROTTOLI	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 17,18 et 32	Mme Viviane GUERAUD	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ

Canton 3 :

bureaux de vote	titulaire	suppléantes
BV 10 et 11	Mme Jacqueline LAFON	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 12,33 et 40	Mme Claudie LANIES	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 26 et 34	Mme Elisabeth CRANTELLE	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 23 et 25	Mme Catherine SEGUY	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 1,2 et 3	M. Serge KOLTON	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ
BV 13 et 24	M. Pierre LEMAIRE	Mmes Nadine GUAY et Anny RUIZ

Liste générale : M. Claude BALARD

Le reste sans changement

**Article 2 :** Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne et Madame le maire de MONTAUBAN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montauban, le 01 SEP. 2015  
le préfet,



Jean-Louis GERAUD